

Pour M. Steiner

Sujet	M. le Syndic
Municipalité	Monthey
Date	8 OCT. 2008 / 0436
Divers	

Conseil communal Saint-Légier – La Chiésaz
6 octobre 2008

Interpellation de Claude Schwab au sujet de la fréquence des transports publics locaux

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,
Monsieur le Syndic, Messieurs les Conseillers municipaux,

Au moment où la région lausannoise se dote d'un réseau efficient de transports publics autour du M2 et où des compagnies comme le LEB (Lausanne – Echallens – Bercher) prévoient une cadence à 15 minutes

Au moment où les CFF ont augmenté la cadence des trains aux heures de pointe, en particulier entre Vevey et Lausanne

Au moment où les places libres se font rares aux heures de pointe de notre petit train local

Au moment où se construisent et se projettent de nombreuses habitations le long de la ligne de train Vevey - Blonay

Au moment où le prix de l'essence et les problèmes de parcage poussent à une revalorisation des transports publics

Sans attendre que le prix de l'essence atteigne 5 Frs le litre

Sans attendre que les parcs collectifs soient encore plus saturés

Sans attendre que notre région se soit constituée en agglomération efficace et ait développé une politique globale des transports publics,

En étant convaincu qu'il est urgent de disposer de transports publics plus performants et de commencer par trouver des solutions concrètes et applicables dans un délai raisonnable,

j'ai l'honneur d'interpeller la municipalité la municipalité et de lui poser les questions suivantes :

- La municipalité ^{est} ~~est~~-elle consciente de la nécessité d'augmenter la cadence du train Vevey – Blonay à 15 minutes, en tout cas aux heures de pointes ?
- La municipalité peut-elle informer le Conseil sur sa position sur la question et les démarches entreprises ou à entreprendre : coordination avec les autres communes concernées (Vevey et Blonay) ? intervention auprès du Groupe MOB ? incidences financières ? calendrier ?, politique de stationnement ? par exemple.

Amorini

Scharb

Métan

[Signature]



GEA SA			
Reçu le - 4 JUIN 2007			
JMV	<input checked="" type="checkbox"/>	TC	
AR	<input checked="" type="checkbox"/>	GM	

GEA Vallotton et Chanard SA
Architectes – urbanistes FSU
Rue de Bourg 28
CH-1003 Lausanne

réf. RK / GV

Montreux, le 30 mai 2007

Perspectives de développement de la ligne des Pléiades

Madame,

Dans votre courrier du 14 mai 2007, vous nous exposez les perspectives de développement dans la région de St-Légier – La Chiésaz (PPA En Grandchamp) et souhaiteriez connaître les projets d'amélioration de la desserte de notre ligne Vevey - Blonay – Les Pléiades à court et moyen termes.

Dans les 4 prochaines années, les ressources, que le Grand Conseil du canton de Vaud doit encore avaliser dans sa session de mai, vont être engagées au renouvellement de l'infrastructure existante (renouvellement de la voie, etc.).

Au stade actuel et pour les 4 à 5 années à venir, il y a eu lieu de préciser que la cadence à la ½ heure entre Vevey et Blonay permet d'assurer une excellente desserte (une correspondance avec chaque train direct à Vevey pour Lausanne) et qu'en terme de capacité de transport, elle répond à la demande.

Concernant des développements futurs de l'offre à moyen terme, nous étudions actuellement un projet pour passer à une cadence de 15 ou 20 minutes sur le tronçon Vevey-Blonay, aux heures de pointe. A ce stade, il est démontré qu'une extension de l'infrastructure, à savoir la création d'un point de croisement, est impérative pour une mise en œuvre d'une telle cadence.

En outre, pour que ce développement ait tout son sens, il devrait être coordonné avec celui de l'axe CFF Lausanne – Vevey – Brig.

Pour votre information, la coordination de tels projets de développements est assurée par le service de la mobilité du canton de Vaud, notre mandant, qui a le pouvoir décisionnel dans de tels cas.

En espérant avoir répondu à vos interrogations et en restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

TRANSPORTS MONTREUX-VEVEY-RIVIERA

G. Verdan

H.-J. Spiggi



CASE POSTALE 1426
CH-1820 MONTREUX 1

TÉL. ++41 21 989 81 81
FAX ++41 21 989 81 00

e-mail: mob@mob.ch
www.mob.ch